

Fait le 25 octobre 2016

Le Pays Basque est entré dans une nouvelle ère de son histoire. Après plus de 5 décennies de lutte armée, avec des victimes et des traumatismes dans tous les camps, cela fait 5 ans que l'ETA a pris l'initiative de cesser la lutte armée.

Nous avons été de ceux qui attendaient et espéraient réclamaient ce moment. Mais la question n'est pas réglée pour autant. Il faut la régler ! L'Histoire nous l'enseigne, nous l'impose...

Tous les exemples, partout dans le monde, tous les experts en règlement de conflits savent que la paix et le vivre ensemble ne s'instaurent que si les différents protagonistes se mettent autour de la même table. Nous savons que cela ne se décrète pas, et qu'il faut donner du temps au temps... Mais, nous savons aussi que si cela ne se fait pas, cela peut se traduire en plaie non soignée qui s'infecte. Il faut l'éviter. Pas seulement par crainte d'un éventuel retour en arrière, mais pour créer les conditions de paix collective, et donc de paix intérieure de chacun.

Cela suppose l'implication de la société civile qui a un rôle important dans la réussite du processus. La population du Pays Basque souhaite le dialogue. La Communauté Internationale s'est impliquée, que ce soit par la conférence internationale d'Aiete ou la Commission Internationale de Vérification. Il faut maintenant que les Etats français et espagnols s'impliquent dans la résolution démocratique du conflit pour aboutir à un accord de paix dans le respect de toutes les victimes.

Voilà les domaines où le processus de paix doit se traduire par des changements significatifs : mise en oeuvre des conditions et des procédures de désarmement et de démantèlement des infrastructures de l'ETA, reconnaissance et réparation dues à toutes les victimes ; devoir de mémoire et de vérité ; transfert sur le terrain politique des questions qui ont généré le conflit militaire ; application de la loi pour la libération conditionnelle et anticipée des prisonniers, mais également mise en perspective d'un processus visant à régler définitivement cette question en permettant, au final, la sortie définitive de tous les prisonniers. Tous les processus de règlement de conflit sont parvenus à intégrer cela, de façon partagée, comme un élément déterminant pour tourner la page du passé et instaurer une paix durable.

Dans cette perspective globale, notre intervention actuelle porte sur la question du désarmement. Cette dernière a été identifiée par tous les spécialistes et dans toutes les régions de conflit comme un élément clé du processus de paix. " *Nous appelons l'organisation ETA à poursuivre jusqu'à son terme son processus de désarmement. Nous nous joignons aux efforts de la communauté internationale pour que les gouvernements français et espagnols s'impliquent dans ce processus et demandons la mise en place d'un espace adéquat qui garantisse que ce désarmement se mène de manière coordonnée et contrôlée* ". Extrait du "Manifeste pour la paix au Pays Basque" lu à Paris, à l'issue de la Conférence pour la paix le 11/06/2015. Mais pour que ce désarmement se fasse de façon " *coordonnée et contrôlée* ", cela suppose la coopération ou tout au moins la participation des Etats ce qui n'est malheureusement pas le cas. Ceci crée une situation totalement absurde où l'organisation armée veut remettre les armes à un Etat qui refuse que cela soit possible. Devant ce constat qui nous attriste et nous inquiète profondément, nous avons décidé d'intervenir en tant que citoyens libres, et conscients des risques que peut engendrer cette situation de blocage. Nous nous situons en intermédiaires entre une organisation armée avec laquelle nous n'avons aucun lien ni subordination, et un Etat que nous voulons amener à réfléchir. Ceci peut être qualifié de prétentieux, mais nous avons décidé de prendre nos responsabilités avec la conviction que cela peut être utile à la paix.

C'est pourquoi, nous avons proposé à l'organisation ETA de transférer à la société civile la responsabilité politique de la destruction de son arsenal militaire.

Nous avons choisi de le faire de manière publique et assumée, à l'instar des engagements dont nous sommes porteurs. Ces engagements sont publics et transparents. Ils sont caractérisés par l'implication personnelle, le souci de la démocratie, le choix de la non-violence, le respect de

chacun, le sentiment que toutes les douleurs sont de même intensité, et sont égales quant aux effets et conséquences qu'elles génèrent. Ils sont caractérisés aussi par la conviction que ce qui paraissait impossible hier, peut demain être réalité. Nous voulons, en posant cet acte fort, créer le déclic permettant à tous les protagonistes potentiels d'un processus de paix juste et durable en Pays Basque de s'y impliquer pleinement, de le rendre possible, rapidement et totalement.

**Michel Tubiana**  
Président d'Honneur  
de la Ligue des Droits de l'Homme

**Mixel Berhocoirigoin**

**Jean Noël Etcheverry (Txetx)**